

Monsieur Michel Barnier
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 24 septembre 2024

N/Réf : 043-24

Objet : Accord commercial - Mercosur

Monsieur le Premier ministre,

Annoncées comme « suspendues » dans le contexte de mobilisation historique des agriculteurs européens de ce début d'année, les discussions entre l'Union européenne (UE) et les cinq pays du Mercosur ont repris au début du mois de septembre. Plusieurs parties prenantes ont appelé à une conclusion des négociations « d'ici la fin de l'année », notamment l'ambassadeur du Brésil auprès de l'UE ainsi que onze chefs de gouvernement, à l'occasion du sommet du G20 à Rio de Janeiro (novembre 2024).

Dans le même temps, le Brésil a officiellement demandé, dans une lettre à la Commission européenne datée du 11 septembre, la suspension du règlement européen visant à lutter contre la déforestation importée – l'une des victoires revendiquées de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022 -, censé s'appliquer au mois de décembre. Une demande immédiatement et publiquement relayée par le Chancelier allemand, Olaf Scholz.

Ces différents signaux sont particulièrement alarmants.

Pourtant, en février 2024, le Président de la République affirmait la position suivante : « *Les produits importés en Europe doivent être soumis aux mêmes règles. C'est la raison pour laquelle la France s'oppose et continuera de s'opposer à l'accord de libre-échange avec le MERCOSUR.* »

Cette position ne doit pas faiblir. Le différentiel en matière de normes environnementales et sanitaires est considérable avec les pays du Mercosur : accepter un tel accord, c'est mettre en péril nos agriculteurs, qui font l'effort d'une évolution de leurs pratiques pour s'engager dans une transition agro écologique. La réciprocité des normes et la mise en œuvre effective de mesures miroirs doivent être au cœur de la politique commerciale et de durabilité de l'Union européenne.

Cette question dépasse, enfin, très largement les clivages politiques traditionnels : la proposition de résolution sur le sujet déposée sous la XVI^e législature par 70 députés issus de 7 groupes politiques en témoigne. Tout comme celle adoptée à la quasi-unanimité à l'Assemblée nationale contre la ratification en l'état de l'accord de libre-échange UE-Mercosur en juin 2023 et au Sénat en mars 2024.

La France doit donc rappeler officiellement et urgemment son opposition ferme à cet accord de libre-échange, en cherchant des alliés au niveau européen afin de retirer le mandat de négociations de la Commission européenne dans sa forme actuelle.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Dominique Potier, Député de Meurthe-et-Moselle
André Chassaigne, Député du Puy-de-Dôme,
Président du groupe Gauche démocrate et Républicaine
Julien Dive, Député de l'Aisne
Loïc Kervran, Député du Cher
Pascal Lecamp, Député de la Vienne
Paul Molac, Député du Morbihan
Marie Pochon, Députée de la Drôme
François Ruffin, Député de la Somme

Copie : Madame **Sophie Primas**, ministre déléguée, chargée du Commerce extérieur et des Français de l'étranger